



SOMMAIRE

Introduction	P 1
Service ordinaire	P 2
Résultat général	P 2
Recettes exercice propre	P 2
Dépenses exercice propre	P 6
Service extraordinaire	P 9
Les lignes de force du budget 2012	P 10
Conclusion	P 12
Annexes	



Wavre, le 20 décembre 2011.

Monsieur le Bourgmestre,
Chers Collègues,
Mesdames,
Messieurs,

Depuis 2008 et pour la quatrième année consécutive, nous avons établi un budget communal dans un contexte socio-économique particulièrement tendu.

Sur le plan international, Christine Lagarde, patronne du FMI, tirait, il y a quelques jours seulement, la sonnette d'alarme sur la crise de l'Euro, qui menace de plonger le monde dans une nouvelle Grande Dépression... *"Aucun pays ne sera épargné par une crise qui non seulement s'étend, mais s'intensifie, au point que chacun doit se concentrer sur les solutions à apporter"*. Le risque actuel est celui du *"repli sur soi, d'une montée du protectionnisme et de l'isolement, ce qui correspondrait exactement à ce qui s'est passé dans les années 1930. Et quand on pense à ce qui a suivi, ce n'est pas réjouissant!"* », a-t-elle ajouté.

Sur le plan local, ce sont d'autres réjouissances qui s'annoncent puisque les élections communales qui approchent feront de cette année, une année importante pour tous les municipalistes.

A pareille époque, il y a déjà 6 ans, je commentais le dernier budget de la précédente législature en vous disant que, « loin de la fièvre électorale annoncée, des coups de pub racoleurs ou des promesses utopistes, le budget communal présente le visage de la lucide sérénité ». J'ai envie de reprendre les mêmes termes mais avec encore plus de fermeté, avec encore plus de conviction.

En effet, même si le contexte économique mondial est totalement différent, même si les effets de la libéralisation du secteur de l'énergie pèsent lourdement sur les finances de notre ville, même si les aides de la Région wallonne sont largement en berne, le budget 2012 est un budget fort, bien équilibré, bien charpenté.

Je vous propose de traduire les grands axes de ce beau budget en chiffres et tableaux.



1-Résultats globaux

EVOLUTION DES RESULTATS	EX 2011	EX 2012	Différence	Variation
Balance exercice propre	1.167.833 €	855.815 €	- 312.018 €	-27%
Excédent exercice antérieurs	8.789.847 €	6.941.974 €	- 1.847.873 €	-21%
Prélèvement pour fonds de réserve	- 9.655.602 €	- 7.553.666 €	2.101.936 €	-22%
Résultat général	302.078 €	244.123 €	- 57.955 €	-19%

Le résultat de l'exercice propre de 2012 se présente en équilibre avec un boni de 855.815 € soit une diminution de 27%. Cette diminution qui semble conséquente ne doit pas inquiéter car elle provient essentiellement de l'extrême prudence avec laquelle nous avons comptabilisé le bénéfice de la régie de l'Electricité, nous y reviendrons.

Le résultat général dégagé se solde par un boni de 244.123 €.

Le prélèvement en faveur du fonds de réserve s'élève, cette année, à 7.553.666 €. Il est un peu moins important que l'an dernier, car nous avons choisi de phaser quelques grands travaux sur une base pluriannuelle afin de faire correspondre l'état d'avancement de ces chantiers avec la réalité du terrain.

L'excédent aux exercices antérieurs qui s'élève à 6.941.974 € reste important et est le véritable indicateur de notre santé financière puisqu'il permet d'opérer un prélèvement vers l'extraordinaire et de financer nos investissements, sans recours, cette année encore, à l'emprunt.

2-Résultats de l'exercice propre

2.1 Les recettes

A l'exercice propre, les recettes du service ordinaire atteignent 41.108.740€ au budget 2012, soit une hausse de 908.381 € ou 2.3 % depuis l'exercice précédent.

Les principales recettes se définissent comme suit :

- 1) Le financement général des communes représente 4.448.827 € soit 10.8% des recettes de l'exercice propre.

L'augmentation de cette recette de 8.2% ne nous empêchera pas de revenir sur le fait que, depuis 2006, notre dotation a été diminuée de plus de 900.000€ par an et cela, sans justification rationnelle.



Le fait que nous dépassions le financement régional de 2005 ne nous fera pas oublier que la Région wallonne nous a, au cours des 6 dernières années, purement et simplement spolié d'un montant cumulé de plus de 3.500.000€. Ramenant ce constat au calcul par habitant, nous relevons que chaque Wavrien reçoit près de deux fois moins que son voisin wallon. Nous ne pouvons que dénoncer, encore, cette inégalité et souligner aussi, par ce fait, notre effort de solidarité régionale.

Financement général par habitant			
Wavre	Province	Cluster	Région
135 €	NC 130 € (2010)	NC 210 € (2010)	247 €

2) les taxes et impositions s'élèvent à 22.731.479€ soit 55.3% des recettes de l'exercice propre et se subdivisent en trois catégories :

		EX 2012	EX 2011
Taxes et redevances communales	16,95%	3 854 103 €	3 793 890 €
Précompte immobilier	42,51%	9 664 100 €	9 707 177 €
Personnes physiques	38,38%	8 723 963 €	8 286 325 €
Automobiles	2,15%	489 314 €	462 090 €
Total	100,00%	22 731 479 €	22 249 481 €

- Le taux des centimes additionnels à l'IPP de 6% reste parmi les taux les plus bas, la moyenne régionale se trouvant entre 7 et 9%. Ce rendement est évalué à 8.723.963€ (+5.3%) et représente 21% des recettes prévues à l'exercice propre.
- Le taux des centimes additionnels au précompte immobilier de 1400 reste, lui aussi, parmi les plus bas alors que la moyenne des communes de notre catégorie s'établit entre 1550 et 1650 et celle de la Région wallonne entre 2400 et 2700. Son revenu s'élèvera à 9.664.100€, soit 24 % des recettes prévues à l'exercice propre. La légère diminution par rapport à 2011 trouve son origine dans la méthode de calcul imposée par la Circulaire budgétaire.
- La prévision de la taxe sur les automobiles s'élève à 489.314 € (+6%)



Comme l'illustre ce tableau, la fiscalité reste parmi les plus basses de Belgique et garantit, encore et toujours, aux Wavriens leur situation privilégiée de citoyens les moins taxés.

	Taux IPP	IPP (€/hab)	PRI	PRI (€/hab)
WAVRE	6	264	1400	292
Moyenne BW	7.09	312	2082	434
Moyenne RW	7,69	338	2509	523
Moyenne Flandre	7,16	315	2681	559
Moyenne Bruxelles	6,62	291	2750	574

- Enfin, les autres taxes et redevances perçues par la Ville sont estimées à 3.854.103 € pour 2012, soit 9% des recettes de l'exercice propre.
- Relevons que la taxe sur les déchets, revue à la baisse depuis l'an dernier, s'élève à 684.500€.

Comme chaque année, rappelons-nous qu'à Wavre, il n'y a pas de taxes sur le personnel occupé, sur la force motrice, les enseignes et réclames lumineuses, les locaux, les activités économiques, en général. Ceci dans le but de favoriser l'implantation d'entreprises, créatrices d'emplois.

3) Les autres recettes proviennent de :

- subsides octroyés pour le financement du plan communal pour l'emploi et les APE,
- subventions octroyées par la Communauté française des traitements des enseignants,
- locations immobilières et logements sociaux,
- participation des communes protégées dans les frais du service incendie à raison de 2,5 millions d'euros,
- prestations effectuées pour des tiers,
- partenariat entre la Province du Brabant wallon et Wavre-Capitale de 600.000 €
- dividendes, notamment de l'intercommunale de télédistribution ou d'intérêts de placements à hauteur de 503.000 €,
- la redevance pour l'occupation du domaine public (GRD),
- et enfin du boni brut de la Régie de l'Electricité estimé 2.129.692 €. Ce point mérite quelques précisions :



Comme chacun le sait, la libéralisation du secteur de l'énergie intervenue en 2006 a eu un effet dramatique sur les finances wavriennes en diminuant nos recettes annuelles de près de 4 millions.

Afin de retrouver un rendement acceptable, nous avons procédé à une revalorisation comptable de notre réseau en suivant les règles très complexes qui régissent désormais le secteur. Cette revalorisation correspond tout à fait à la réalité puisque, en une dizaine d'années, les investissements réalisés au profit de la Régie s'élèvent à plus de 22 millions d'euros.

C'est sur cette base que nous avons soumis à la CREG une nouvelle proposition tarifaire reprenant une rémunération équitable réévaluée à 2.613.306 € (=boni inscrit au budget communal, l'an dernier). Ce nouveau tarif devait entrer en vigueur dès 2009 et être répercuté auprès des fournisseurs d'énergie qui utilisent notre réseau. La CREG a refusé que nous appliquions le tarif proposé et nous a imposé un tarif équivalent à celui de 2008 soit 1.403.939 €.

En janvier 2010, nous avons fait appel de cette décision et nous avons gagné devant la Cour d'Appel. La CREG a fait appel de ce jugement devant la Cour de Cassation qui nous a donné raison. Cependant, la CREG ne nous a toujours pas autorisés à appliquer le nouveau tarif 2009-2013.

Le Conseil communal a récemment pris la décision d'introduire une nouvelle action en justice afin de pouvoir appliquer d'office le tarif auquel nous avons légitimement droit et le répercuter, sur une période maximale de 4 ans, auprès des fournisseurs d'énergie en tenant compte d'un arriéré s'élevant à plusieurs millions d'euros.

A l'heure actuelle, nous ne pouvons préjuger de l'issue de cette action. Aussi, nous a-t-il semblé prudent d'inscrire le montant que la Régie pourrait réellement nous verser. Cette bataille juridique reste donc l'un des enjeux majeurs de notre équilibre budgétaire.



2.2 Les dépenses

Les dépenses du service ordinaire de l'exercice propre s'élèvent à 40.252.925 €, ce qui représente une augmentation de 1.220.399€ ou 3,1 % par rapport aux prévisions 2011.

1) Les dépenses de personnel représentent 50% du total des dépenses pour un montant de 20.127.145 € (+1.3%).

Cette augmentation de 261.990 € se justifie par :

- Le Service incendie :

BUDGETS en milliers d'€	DEPENSES	RECETTES	NET A CHARGE DE LA VILLE
2006	4 164 €	1 946 €	2 218 €
2007	4 195 €	2 311 €	1 884 €
2008	5 469 €	3 174	2 295 €
2009	6 538 €	3 537 €	3 001 €
2010	7 028 €	3 611 €	3 417 €
2011	6 713 €	3 130 €	3 583 €
2012	6 790 €	3 178 €	3 612 €
Evolution 2006/2012	63,06%	63,31%	62,85%
Evolution 2011/2012	1,15%	1,53%	0,81%

Comme le souligne ce tableau, nos efforts afin d'améliorer le fonctionnement de notre service incendie ont été très importants au cours de cette mandature, notamment en terme de ressources humaines avec une augmentation substantielle de l'effectif. Rappelons que Wavre supporte seule près de 53% de ces coûts.

Pour rappel, les premiers jalons de la réforme des services incendie ont été posés en 2011. Dans ce cadre, une convention, conclue avec le fédéral, alloue des subsides pour les frais de personnel, d'infrastructure, d'équipement et de coordination en vue de préparer la mise en place des futures zones de secours, la Ville de Wavre ayant été désignée comme coordinateur de cette convention. La PZO dispose cette année d'un budget propre, établi en-dehors de la comptabilité communale.

- Le plan d'embauche 2012 qui prévoit le recrutement de 2 niveau A, 3 niveau B, 3 niveau D, 2,5 niveau E
- Les indexations, évolutions de carrière et majorations habituelles
- Les promotions prévues en A1, A6, A4 spécifique



L'augmentation des frais de personnel semble être cette année tout à fait limitée. Cependant, lors d'une prochaine modification budgétaire, courant 2012, nous devons intégrer, dans nos calculs, les principes de la nouvelle loi de financement des pensions des agents statutaires à savoir :

1. Fusion des différents pools de l'ONSSAPL
2. Augmentation substantielle et progressive du taux de cotisation patronale (de 20 % en 2009 jusque 41.5 % en 2016)
3. Instauration d'une cotisation de solidarité équivalente à 50 % de la différence entre les cotisations payées par l'administration et la charge de pensions de cette administration.

En parallèle, une réflexion est en cours en ce qui concerne les pensions des agents contractuels.

Compte tenu de ces éléments, les charges salariales vont augmenter, de manière sensible, lors des prochains exercices.

2) **Les dépenses de fonctionnement** atteignent 7.011.825 €, soit 17% des dépenses de l'exercice propre. Elles sont en augmentation de 380.520 € (5.7%). Néanmoins, elles diminuent de 3.5% par rapport à la dernière modification budgétaire de 2011, preuve de leur parfaite maîtrise.

Dépenses <small>Source Profil financier 2011-Dexia</small>	Wavre	Cluster	Province	Région
Montant/habitant	201 €	220 €	220 €	211 €

3) **Les dépenses relatives à la dette** s'élèvent à 260.569 € (-9.6%) et ne représentent que moins d' 1 % des dépenses de l'exercice propre. Notre dette est très faible puisqu'elle s'élève à seulement 1.106.051€ contre 2.964.578€ en début de mandature. Nous pensons ne pas nous tromper en affirmant que Wavre compte certainement parmi les communes les moins endettées du pays, ce qui permettra d'assurer de financement de futurs investissements sans difficulté majeure.



4) **Les dépenses relatives aux transferts** s'élèvent à 12.853.385€, soit 32 % des dépenses de l'exercice propre. Les dépenses de transfert augmentent de 605.613 € ou 5% par rapport aux prévisions pour 2011.

Les principales dépenses de transfert sont :

- la dotation au CPAS : 4.500.000€ qui est maintenue à son niveau de 2010,
- la dotation à la Zone de Police : 5.696.191 € (+6%). Cette augmentation est essentiellement due aux charges salariales qui composent la majorité des dépenses de la Zone de police
- les subsides aux différentes associations dont le montant total est de 931.791 € est en augmentation de 182.011€.

Parmi les suppléments de subsides octroyés, relevons :

- 125.000 € pour l'organisation du Jeu de Jean et Alice
- 5.750€ pour les associations venant en aide au Tiers-Monde
- 23.675 € pour l'asbl Sports & Jeunesse
- 6.632 € pour les clubs et groupements sportifs

Rappelons que, depuis l'an dernier, le Collège communal a mis en place deux nouvelles mesures afin d'encourager la pratique du sport :

- un « chèque sport » d'un montant de 60€ est attribué à tous les jeunes wavriens (de 6 à 17 ans accomplis) à valoir sur le montant de l'inscription à un club sportif reconnu.
- un nouveau mode de calcul pour l'octroi de subsides aux clubs et groupements sportifs est également entré en vigueur, permettant ainsi une révision à la hausse des subsides octroyés par le passé.



Service extraordinaire

Cette année, le montant total de nos investissements s'élèvera à 13.330.051€ dont 209.000 € réservé à la dotation extraordinaire de zone de police comprise.

Aucun emprunt ne sera contracté.

Le financement des investissements se fera par:

- Subsidies prévus 2.926.385 € pour le financement de l'aménagement de voiries, la construction de la salle polyvalente, des aménagements aux bâtiments d'accueil, sportifs et scolaires, travaux d'égouttage et l'aménagement des cimetières.
- Prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire alimenté par prélèvement sur le service ordinaire : 7.553.666 €.
- Prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire disponible : 150.000 €
- Fonds propres du service extraordinaire : 2.700.000 €.

Le résultat général se termine par un boni de 5.036.347 €.



Les grandes orientations du budget 2012

Les grands travaux

- Le Plan Triennal 2010-2012:
 - Egouttage Bois du Manil : 1.200.000€ (subsidés : 655 860€)
 - Pose de tronçons d'égout : 600.000€

- Entretien des voiries : 1.400.000€ (droit de tirage : 643 745 €)
- Egouttage divers : 200.000€
- Entretien des trottoirs : 50.000€
- Construction de caveaux au cimetière de Wavre (phase 1) : 200.000€
- Construction d'un bâtiment de service au cimetière de Limal : 150.000€

La valorisation de notre patrimoine

- Achat de terrains au P.I.N. (échange de terrains pollués B' vers C') : 2.700.000€
- Vente de terrains au P.I.N. : 2.181.000€
- Indemnités Pollution - Otan : 1.790.000€
- Vente de bâtiments : 860.500€
- Rénovation des salles communales (Limal): 70.000€
- Travaux aux bâtiments de culte : 50.000€
- Subside à la Régie de l'électricité : 403.000€
- Restauration de la Chapelle de Grimohaye : 5.000€

La poursuite de la modernisation de l'administration

- Remplacement du parc informatique (Service incendie et téléphonie à l'administration générale): 190.000€
- Equipement mobilier et de matériel d'exploitation : 168.000€
- Achat de véhicules d'exploitation : 445.000€
- Frais de formation en marchés publics: 20.000€

La valorisation de notre enseignement

- Poursuite des travaux de rénovation des écoles maternelles, primaires et artistiques: 175.000€
- Achat d'équipement et de matériel pédagogique: 70.000€
- Achat de modules préfabriqués pour l'Ecole-Vie : 40.000€
- Prise en charge de salaires non subsidiés : 125.000€

Le renforcement de la mobilité

- Aménagement urbains et de sécurité : 50.000€
- Cellule «Mobilité» : 35.000€
- Achat de matériel de signalisation: 95.000€
- Etude pour le développement d'un réseau pour usagers doux : 65.000€



Les actions de sécurité

- Revalorisation du statut pécuniaire des pompiers (phase finale)
- Augmentation de la dotation à la Zone de police
- Entretien et remplacement des hydrants : 180.000€

Le respect de l'environnement

- Enfouissement des bulles à verres: 600.000€
- Affiliation au contrat de rivière Dyle et actions spécifiques en faveur de l'environnement: 35.000€
- Entretien des espaces verts : 90.000€
- Amélioration des performances énergétiques (UREBA) : 50.000€

Les mesures de solidarité

- Aménagement du nouveau bâtiment pour les co-accueillantes : 100.000€
- Maintien de la dotation au CPAS : 4.500.000€
- Plan de cohésion sociale: 100.000€
- Réduction de la redevance télédistribution : 17.000€
- «Ristourne-eau», prise au bénéfice des familles nombreuses et des personnes à revenus modestes : 100.000€
- Actions de sensibilisation au handicap, CCPH et Programme d'amélioration de l'accessibilité aux bâtiments et lieux publics : 45.000€
- Aménagement d'un appartement dans le cadre de l'ancrage communal : 40.000€

L'encouragement à la pratique du sport

- Travaux de rénovation des centres sportifs (phase 1) : 500.000€
- Agrandissement des vestiaires à Bierges : 400.000€
- Renouvellement des vestiaires à Limal + toiture : 730.000€
- Renouvellement de surface (Wavre) : 300.000€
- Subsidés aux associations sportives et à l'asbl Sports & Jeunesse
- Octroi d'un chèque-sports : 40.000€

Le renforcement de l'attractivité de notre ville

- Construction d'une salle polyvalente : 500.000€
- Rénovation des salles communales (Limal): 70.000€
- Promotion des initiatives culturelles : 75.000€
- Wacolor Fest: 75.000€
- Subside Edition 2012 du Jeu de Jean & Alice : 125.000€
- Promotion du commerce local : 113.000€
- Fêtes & Cérémonies publiques : 137.300€
- Subside à l'asbl « Wavre Centre-Ville » : 125.000€



Conclusion

En introduction, je vous parlais d'un budget fort, bien équilibré, bien charpenté autour de principes fondateurs de notre programme :

- une **maîtrise constante** des dépenses courantes dans le souci de l'argent public, celui des Wavriens,
- une **fiscalité-plancher**, toujours parmi les plus basses du pays,
- une **gestion exemplaire avec un endettement presque nul et une épargne importante**, qui assurent le financement, actuel et futur, d'équipements collectifs attendus,
- une **volonté affirmée** d'inscrire notre ville dans sa pérennité par des **investissements ambitieux**, favorisant son développement durable et harmonieux, et enfin,
- le **respect de nos engagements** en améliorant la qualité de notre **service public** afin d'accompagner chaque citoyen à tous les âges de sa vie, de la création de nouvelles places d'accueil pour la petite enfance à la construction de notre nouvelle maison de repos.

Le budget 2012 est aussi un **budget de conviction et de responsabilité**, deux notions qui ont beaucoup inspiré Vaclav Havel, disparu ce dimanche.

Son héritage dans la pensée politique restera pertinent longtemps encore pour toute l'Europe qui, au-delà de la crise économique, traverse aussi une crise existentielle.

Ce dramaturge devenu homme d'Etat, a écrit, par son œuvre comme par ses actes, l'une des plus belles pages de l'histoire de la liberté.

Et nous faisons nôtre sa vision lorsqu'il affirme que *«pour chaque citoyen - et doublement pour les hommes politiques - l'essentiel est et devrait être finalement que la vie soit plus belle, plus intéressante, plus lumineuse et plus supportable»*.

Tel est le sens de notre action.

Anne MASSON
Echevin des Finances